

L'essentiel de la Matinale...

du 26 octobre 2012

L'élargissement du territoire de vie confirme qu'il est de plus en plus nécessaire d'aller au-delà du simple contour institutionnel. La loi de Réforme des Collectivités Territoriales votée en 2010 a créé les Pôles Métropolitains. Il s'agit d'une nouvelle opportunité pour élaborer des projets, des stratégies à l'échelle de plusieurs agglomérations. L'approche va-t-elle devenir multipolaire dans un monde de flux ? L'image de l'archipel est-elle en train de passer du virtuel à la réalité ?

1. Pourquoi les territoires de vie se redessinent-ils ?

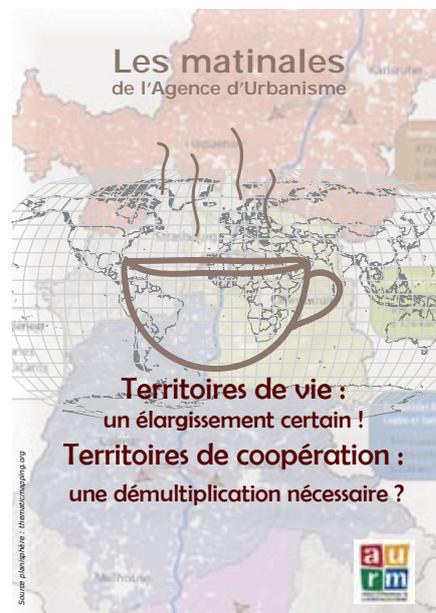
- ▶ **Des déplacements de plus en plus rapides et facilités.**
Les évolutions techniques dans les transports ont contribué à élargir considérablement les territoires de vie. Les mails, les informations se déplacent maintenant à la vitesse de la lumière : 300 000 km / s !
- ▶ **Un éloignement de plus en plus important des sphères de vie quotidienne.**
Il y a 30-40 ans, on habitait davantage à proximité de son lieu de travail, de ses lieux de loisirs et d'achats. Aujourd'hui ces mêmes lieux sont beaucoup plus dispersés sur le territoire vécu qui ainsi s'élargit.
- ▶ **L'image de l'archipel faite de pôles et de flux.**
La DATAR dans le cadre de sa démarche Territoire 2040 a défini une nouvelle approche. A partir des 350 principales agglomérations françaises, plusieurs types d'échanges ont été analysés : domicile-travail et étude, migrations résidentielles, les partenariats scientifiques et les liens sièges-établissements, accessibilité grande vitesse et avion etc. Vingt-six systèmes urbains de proximité ont été identifiés dont celui de Strasbourg-Mulhouse. Cette étude montre une autre réalité des territoires.

2. Quelles sont les dynamiques en cours sur notre territoire ?

- ▶ **L'amélioration des conditions de transport...**
Dans le sud Alsace, dans les années 1970 à 1990, le maillage progressif des voies express routières, le renforcement de l'offre ferroviaire régionale depuis 1997, l'arrivée du TGV Est Européen en 2007 puis du TGV Rhin-Rhône en 2011 ont considérablement amélioré les conditions de déplacements.
- ▶ **...a contribué à l'élargissement des territoires de vie et l'augmentation des déplacements entre les agglomérations.**
Il s'agit d'un facteur supplémentaire de l'évolution des modes de vie, de l'économie, du marché de l'emploi. En effet, les aires urbaines n'ont cessé de s'élargir depuis les années 1960. Les habitants se déplacent sur des distances de plus en plus longues et inscrivent leurs déplacements à une échelle métropolitaine.

3. Quels sont les enjeux pour la région mulhousienne ?

- ▶ **Articuler, coordonner, intégrer, faciliter, prioriser.**
Afin d'améliorer la prise en compte des territoires de vie élargis dans les politiques publiques, le rôle de certaines structures existantes pourrait être renforcé. On peut penser par exemple penser au Comité de Coordination des Autorités Organisatrices de Transports qui a mis en place ViaAlsace qui est un système d'information voyageur commun aux 10 AOT alsaciennes. C'est une avancée... mais il reste encore du travail pour arriver à de véritables unions tarifaires y compris avec nos voisins.
- ▶ **L'enjeu de l'emboîtement et de l'articulation des échelles.**
L'échelle de l'agglomération mulhousienne, celle du sud-Alsace, du Rhin Supérieur et européenne s'emboîtent comme un système de poupées russes. Dans ce système d'échelles, le pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse pourrait jouer un rôle d'interface pour passer de l'échelle locale à l'échelle européenne voir mondiale.
- ▶ **Jouer la carte de la complémentarité avec le Pôle Métropolitain Strasbourg-Mulhouse.**
Avec la création du pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse, l'objectif est de jouer la carte de la complémentarité. L'organisation du territoire devient multipolaire. Les deux agglomérations souhaitent travailler en commun sur plusieurs sujets : économie de la connaissance, innovation, les équipements etc. La stratégie d'accessibilité du pôle métropolitain se caractérise par une approche à l'échelle européenne, en passant par l'échelle du Rhin Supérieur, transversalement à l'échelle des agglomérations.



Pour compléter le propos

L'intervention du **Dr. Martin JANN, Directeur de l'IBA - Internationale Bauausstellung ou Imaginer et Bâtir l'Avenir - Basel 2020** a apporté un éclairage complémentaire.

L'IBA Basel 2020 a pour originalité de miser sur le développement de projets situés aussi bien en Suisse qu'en Allemagne et en France. C'est l'exemple même d'une coopération transfrontalière qui, par le biais de projets architecturaux et urbains exemplaires, participe à l'amélioration de l'attractivité du territoire à l'échelle européenne, voire mondiale.

Pour en savoir plus :
<http://www.iba-basel.net>

L'exemple du Pôle métropolitain du sillon Lorrain a également été présenté. L'accent a été mis sur les réalisations concrètes.

Les diaporamas présentés en séance sont proposés aux membres dans l'espace du site internet qui leur est réservé.

Les "Matinales" de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité.

L'"essentiel" qui vous est proposé ici a été rédigé par : stephane.dreyer@aurm.org

Pour toute information sur les "Matinales" : programmes, documents, invitations, etc, contacter cecile.lehr-coquet@aurm.org ou connectez-vous sur notre site internet : www.aurm.org : rubrique "matinales".

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
33 Grand'Rue • 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 45 90 00 • Fax : 03 89 46 21 51

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.